

EDITORIAL

EN cette année du Patrimoine, nous avons souhaité consacrer une partie de ce numéro à l'évocation du passé de nos bibliothèques : la lecture publique est née de la volonté clairvoyante de quelques hommes à qui nous rendons hommage et du travail persévérant de nombreux collègues qui, sans être sur le devant de la scène, ont participé à l'œuvre commune. Le rappeler c'est aussi une façon de nous tourner vers l'avenir : notre association doit poursuivre et renouveler sans cesse l'action entreprise.

Au moment où je quitte la présidence de la Section, c'est sur la nécessité de prendre position et de faire entendre notre voix que je voudrais insister. Au début de mon mandat j'ai tenu à définir les objectifs qui me semblaient prioritaires et les méthodes de travail que je souhaitais voir adoptées : (cf. feuille de liaison n° 46).

1) Il ne peut pas y avoir de « doctrine » officielle et figée de l'A.B.F. en matière de Bibliothèques Publiques, mais une réflexion constructive à partir des expériences diverses tentées ici où là pour satisfaire les besoins du public, public que nous voulons toujours plus vaste et plus diversifié. L'A.B.F. a toujours été un outil d'autoformation pour un grand nombre de collègues par tous les échanges qu'elle a permis, par l'émulation stimulante qu'elle a su contribuer à créer ; cette réflexion entreprise en commun reste la base de notre action future.

2) Il n'y a pas de bibliothèques sans moyens (hommes, locaux, collections). La représentativité et la combativité de l'A.B.F. auprès des pouvoirs publics, tant au plan national qu'au plan régional, demeurent une nécessité. Sans se laisser prendre au piège de déclarations d'intention ni à celui des regrets inutiles, il nous faudra continuer à rechercher les occasions de dialogues et à sensibiliser l'opinion publique, tant par le canal de nos bibliothèques qu'en maintenant et en développant nos relations avec la presse et les grands moyens d'information.

3) Le travail à entreprendre ne peut être l'œuvre de quelques-uns (le temps des « ténors » isolés est passé, dépassé). La Province est peu représentée au CA, en-

core moins au Bureau : l'action entreprise doit se décentraliser ; il faut développer les activités régionales et locales... ».

Il me semble que c'est en effet, dans cet esprit que nous travaillons depuis trois ans : après les Journées d'Etudes de Troyes où nous avons cherché à cerner les collaborations qui devaient s'instituer entre les divers types de bibliothèques, nous avons développé la vie des groupes régionaux et des groupes régionaux et des groupes de travail.

La décentralisation des activités s'est manifestée à l'occasion du projet de *loi sur les bibliothèques* : tous les groupes régionaux ont organisé des réunions, au cours desquels ont été soulignées les questions et les inquiétudes que soulevait le projet qui a circulé. Certains d'entre nous ont rencontré les élus ou demandé à les rencontrer.

Cette décentralisation, nous la retrouvons dans les groupes de travail dont certains sont fort actifs et s'attaquent aux problèmes fondamentaux : le Groupe des Hôpitaux qui doit faire aboutir la revendication d'un statut de bibliothécaire d'hôpital ; le Groupe Formation qui a réalisé un manuel « le métier de bibliothécaire » dont 4 000 exemplaires se sont vendus en un an. Après le succès remporté par les Journées d'Etudes de Grenoble, le Groupe Enfants et la Sous-section des Discothécaires semble un peu en sommeil.

Il faut pourtant je crois poursuivre cette décentralisation des activités de façon à donner à tous ceux qui travaillent dans les bibliothèques, quel que soit leur titre, de se rencontrer, de réfléchir, de défendre son point de vue... bref, de créer et de recréer sans cesse une association vivante et efficace.

Et si nous avons parfois le sentiment un peu décourageant que nous sommes de peu de poids, parce que nous ne sommes pas vraiment « rentables », nous savons aussi que c'est par la persévérance et la cohérence de nos actions que nous arriverons à nous faire entendre, à faire reconnaître nos besoins, prendre en compte nos compétences.

J. GASCUEL

*Présidente de la Section
des Bibliothèques Publiques.*